



Adam Normand <adam.normand@incendiegaspe.com>

Jour férié de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre 2024

1 message

Annie Arsenault <annie.arsenault@ville.gaspe.qc.ca>

Fri, Sep 27, 2024 at 10:47 AM

To: Annie Arsenault <annie.arsenault@ville.gaspe.qc.ca>

Cc: Marie-Ève Bernatchez <serv.administratif@ville.gaspe.qc.ca>, Jocelyn Villeneuve

<jocelyn.villeneuve@ville.gaspe.qc.ca>, Melissa Langlais <direction.generale@ville.gaspe.qc.ca>

Bonjour à tous nos pompiers, nous vous informer que le conseil municipal a décidé d'accorder un nouveau jour férié qui sera ajouté à ceux inclus dans votre entente de travail à l'article 17.01. Cela veut dire que si vous avez à travailler ce jour, votre salaire sera majoré de cent pour cent (100%) ceci pour honorer le jour de la vérité et de la réconciliation avec les peuples autochtones. Je demeure disponible pour plus d'information, bonne journée!

Annie Arsenault, CRHA

Directrice des ressources humaines

Ville de Gaspé

25, rue de l'hôtel-de-ville

Gaspé (Québec) G4X 2A5

418-368-2104 poste 8500

-

INFORMATION IMPORTANTE

-

Veillez noter qu'en raison des travaux de rénovation de l'hôtel de ville, les bureaux de la Direction générale seront relocalisés au 155, rue de la Reine à compter du lundi 3 juin 2024, et ce, pour une période indéterminée.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent message et les documents qui l'accompagnent sont confidentiels et sont à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie. Nous vous remercions de votre collaboration.